



FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS CULTURELLES ÉDUCATIVES ET DE LOISIRS DES YVELINES



RAPPORT MORAL 2024

SOMMAIRE

ÉDITO

2024, année de transition

Cette année a été une année de réflexion, avec la reprise du projet éducatif de la FACEL en début d'année, puis la prise de recul pour établir le bilan des orientations de la période 2020-2023 et proposer les axes de travail pour orienter les années à venir.

Une année de transition aussi au sein de nos instances de la FACEL, avec l'arrivée d'une nouvelle trésorière, Soleine Béringer, le départ du père Vianney de Lacotte que nous remercions pour ces années d'accompagnement de la FACEL et l'arrivée du père Alexandre Descamps.

Les patronages deviennent une réalité de plus en plus présente dans notre diocèse, avec une grande diversité selon les lieux, mais aussi une même volonté d'éducation intégrale des enfants et des jeunes manifestée partout. Nous nous en réjouissons, et voulons cultiver cette ambition commune et partager toujours plus ce qui se vit localement pour que tous en profitent.

La FACEL s'est engagée résolument dans la lutte pour la protection des mineurs contre les violences sexuelles depuis plusieurs années, cet engagement est à poursuivre et à développer pour que nos accueils soient toujours plus sûrs.

Enfin, nous poursuivrons notre action auprès de nos membres pour que les accueils soient des lieux ouverts sur le monde, permettant à tous de grandir humainement et spirituellement.

Marc Dagallier
Président de la FACEL Yvelines



P 2 Édito

**P 3 Vie associative et
Partenariats**

**P 5 Ressources
humaines**

**Évaluation des objectifs définis
par le rapport d'orientation
2020-2024**

P 7 Être ouverts sur le monde

**P 9 Créer et faire vivre dans la joie
des équipes d'animateurs
bénévoles**

**P 11 Encourager les actions
tournées vers les familles**

**P 12 Soutenir les dirigeants
associatifs**

**P 13 Travailler la dimension
départementale tout en valorisant les
spécificités locales**

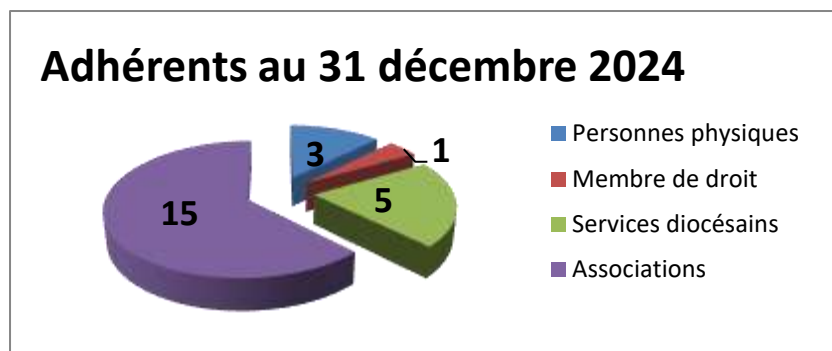
ANNEXES

**-bénéficiaires 2024
-carte d'implantation des
associations fédérées**

VIE ASSOCIATIVE

Les adhérents

Au 31 décembre 2024, la FACEL comptait 24 adhérents dont 20 personnes morales. Ces personnes morales se décomposent elles-mêmes en services diocésains associés (5) et associations adhérentes (15), soit une association adhérente en plus que fin 2023.



Le Trésorier a changé en 2024 lors de l'AG de mars. Soleine Béringer a été élue Trésorière de la FACEL Yvelines.

PARTENARIATS

Les liens avec les membres associés

AEP : la réunion des nouveaux présidents de l'AEP a eu lieu fin 2024, le 14 novembre. Elle permet d'aborder très brièvement avec les présidents des AEP et des associations adhérentes à la FACEL, les points suivants afin de pouvoir s'emparer de la mission et de connaître les personnes ressources :

- Droit associatif (procédures déclaratives...)
- Droit de l'accueil collectif des mineurs
- RGPD

La Commission de protection des mineurs : la FACEL participe au travail fait par cette commission qui regroupe la responsable de la CRIP¹ du département, une ancienne juge pour enfants, un ancien policier, une psychologue spécialiste des traumatismes associés aux agressions d'enfants, le directeur diocésain de l'enseignement catholique, l'ancien proviseur du lycée Hoche de Versailles...

Dans ce cadre, la FACEL participe à la mise en place de la culture de protection des mineurs.

¹ Cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP)

Les rapports avec les institutions

Le service départemental de la jeunesse et des sports (SDJES)

La FACEL entretient des relations avec le service départemental de la jeunesse et des sports, notamment en organisant des « formations civiques et citoyennes » dans le cadre du service civique (8 journées en 2022). Dans ce cadre, la FACEL participe désormais aux réunions de la DRAJES² au niveau régional.

En 2024, la FACEL a renouvelé l'agrément service civique qui lui permet d'accueillir de jeunes volontaires.

Par ailleurs, la FACEL Yvelines touche une subvention pour deux postes FONJEP (fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire) octroyés pour les Mureaux et le siège. Ces postes sont triennaux et l'un et une subvention FDVA (fonds pour le développement de la vie associative) pour ses actions tournées vers les quartiers prioritaires de la ville.

En 2024, les formations civiques et citoyennes organisées par la FACEL Yvelines ont été placées sur le catalogue régional de la DRAJES.

Agrément formation « Valeurs de la République et Laïcité »

La secrétaire générale de la FACEL est formatrice agréée par l'Etat pour la formation « Valeurs de la République et Laïcité », cela lui permet avec la présence d'un agent de l'Etat de déployer cette formation qui contribue à promouvoir le vivre-ensemble et partager les valeurs de la République.

Les liens avec les autres FACEL

En 2024, des olympiades inter FACEL ont été organisées à Jambville. Pour une première rencontre, celle-ci s'est très bien passée et a regroupé 500 jeunes. Elle a permis à chacun de pouvoir concrètement mesurer le déploiement des patronages et percevoir qu'ils font partie d'une structure plus large que l'association locale qui est leur lieu d'accueil.

Les rencontres des secrétaires générales des 4 FACEL franciliennes se poursuivent désormais au rythme de 3 ou 4 rencontres annuelles. Cela nous permet de constater des problématiques communes et de réfléchir ensemble aux solutions.

Union des patronages

La FACEL est membre de l'Union des Patronages et à ce titre continue à assister aux CA de cette fédération. Elle a par ailleurs en 2024 consolidé des liens avec « Esprit de Patronage » qui est un incubateur permettant de vitaliser ou faire naître des patronages. La secrétaire générale de la FACEL a suivi en décembre et pendant deux jours le module « les fondamentaux » présentant les piliers d'un projet de patronage.

² Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

RESSOURCES HUMAINES

Salariés

En 2024, 11 salariés ont eu des contrats de travail à la FACEL Yvelines. Ce sont principalement des directeurs d'accueils collectifs de mineurs (ACM).

Ils se trouvent : aux Mureaux, à Mantes, à Trappes, à Sartrouville, à Saint-Germain-en-Laye, à Saint-Cyr, à Conflans/Maurecourt et au siège à Versailles. Une directrice salariée est employée directement localement à Elancourt.

Depuis quatre ans, l'organisation professionnelle Hexopée, en partenariat avec le Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation populaire, réalise chaque automne un baromètre sur les difficultés de recrutement dans le secteur de l'éducation populaire.

C'est un excellent indicateur ; Sans surprise, cette édition 2024 pointe comme les précédentes enquêtes les importantes difficultés de recrutement que rencontrent les employeurs du secteur de l'animation et voici ci-dessous un bref résumé de cette enquête :

« Cette année, plus de 69 % des répondants déclarent connaître des difficultés de recrutement. Les employeurs répondants recensent par ailleurs pour l'année 2024 plus de 7 300 postes vacants dans tous les métiers pratiqués : des animateurs permanents et saisonniers, des fonctions administratives, des fonctions de direction... Cette pénurie impacte bien évidemment la tenue des activités : près de 4 structures répondantes sur 10 (39 %) se sont vu obliger de diminuer leur offre de loisirs tout au long de l'année (dont 21 % pendant l'été). Pour autant, en 2025, les projets de recrutement seront en hausse : plus de 18 500 ouvertures de postes sont prévues, à savoir plus de 1 200 qu'en 2023.

Lorsqu'ils sont interrogés sur les principales causes de leurs problématiques de recrutement, les employeurs de l'Éducation populaire distinguent en premier lieu les rémunérations proposées (71 %), le manque de diplomation ou de formation des candidats (62 %) et les temps partiels, fréquents dans nos champs (55 %). S'y ajoutent les perspectives d'évolution (54 %), l'engagement demandé (50 %), les horaires proposés (47 %)... »

La FACEL Yvelines n'échappe pas à cette crise et 2024 a été marquée par de grosses difficultés de recrutement. Cela a amené à multiplier des contrats de vacation pour permettre de maintenir les activités.

Aux Mureaux, un changement de directrice est intervenu en novembre. A Mantes-la-Jolie il n'y a toujours pas de directeurs, la structure d'accueil n'étant pas suffisamment solide pour le permettre. Si bien que les actions reposent toujours actuellement sur des bénévoles ou les vicaires du lieu.

Volontaires en service civique

Deux contrats ont été signés en 2024, pour des durées de 7 à 8 mois.

Un volontaire est accueilli dans une mission transversale à Versailles (mission solidarité sur la question spécifique de l'intergénérationnelle : organisation de la journée des grands-parents...), une autre accueillie au patronage des Mureaux a déployé une mission citoyenneté en aidant l'accueil des plus fragiles mais aussi en inventant des actions et sorties en partenariat avec des associations de la ville.

Rappelons que les volontaires ne sont pas des animateurs et ne font donc pas partie des quotas d'encadrement. Ils ont une mission particulière avec une thématique qu'ils déclinent.

ÉVALUATION DES OBJECTIFS DU RAPPORT D'ORIENTATION

La FACEL Yvelines pour les années 2020-2021-2022-2023 - 2024 s'était fixé 5 objectifs prioritaires.

- 1. Être ouverts sur le monde**
- 2. Créer et faire vivre dans la joie des équipes d'animateurs bénévoles**
- 3. Encourager les actions tournées vers les familles et la question de la parentalité**
- 4. Soutenir les dirigeants associatifs**
- 5. Travailler la dimension départementale tout en valorisant les spécificités locales**

2024 une année de réflexion

Après la reprise en 2023 qui faisait suite à des années difficiles de crise sanitaire puis économique, 2024 a été une année de réflexion et de réappropriation des projets.

Le patronage est de plus en plus dans les paysages et la réflexion sur son apport, sa structure et sa pédagogie ont été sources de nombreuses discussions et actions de formations.

L'association des Mureaux a changé de nom (passant d'ACEL des Mureaux au patronage des Mureaux), une autre « Ici on grandit » a été créée, d'autres accueils s'implantent sous le nom de patronage (ainsi à Maisons-Laffitte par exemple...), le terme patronage s'inscrit dans un héritage et nous permet à la lumière de celui-ci de réinterroger nos projets et pratiques.

1.

Orientation 1 Être ouverts sur le monde

« Nous reconnaissons l'enfant comme une personne unique. Même le plus faible est reconnu dans sa dignité. L'estime mutuelle permet de vivre ensemble en famille, en fraternité.¹ »

Vivre ensemble

« [...] Les associations membres de la FACEL proposent des activités aux enfants et aux jeunes quelles que soient leurs appartenances ethnique, religieuse, culturelle et sociale.

Notre projet éducatif respecte l'identité de chacun et favorise l'estime mutuelle afin de vivre ensemble¹. »

1. Écouter les enfants et adolescents accueillis

Au patronage Notre Dame de l'Espérance à Elancourt, les enfants et les adolescents apprennent peu à peu à devenir citoyen en étant responsabilisés et en ayant des missions dédiées. Par ailleurs, ils participent aux prises de décision des instances dirigeantes.

Les temps de relecture sont vécus même si parfois ce temps mériterait d'être retravaillé pour en faire un vrai lieu de progression personnelle et collective.

Un foyer de lycéens a été créé aux Mureaux qui a accueilli de plus en plus de jeunes au cours de l'année 2024 (atteignant plus de 50 lycéens), les jeunes participent aux choix des activités qu'ils désirent mener.

Les besoins des familles sont scrutés avant chaque décision ou projet. Ainsi plusieurs accueils proposent désormais le mercredi un temps d'aide aux devoirs pour répondre à cette demande.

En cette période d'inflation, les difficultés financières ont été particulièrement écoutées et des solutions trouvées, souvent au cas par cas, mais aussi de façon plus collective :

- En faisant des camps en gestion libre, pour diminuer les coûts, plus proches (Saint-Germain-en-Laye cet été a fait son séjour à Maule par exemple) et parfois sous tente (c'est le choix de l'association « Rêve-toi et marche par exemple).
- En transformant un camp en accueil de loisirs pour permettre d'accueillir plus de jeunes à un tarif plus accessible (à Trappes en été l'accueil se fait sur 3 semaines avec un mini séjour sous tente pour les enfants).
- En responsabilisant les plus grands (équipe de pilotes à Elancourt-Maurepas par exemple), à la demande de ceux-ci.

2. Promouvoir l'accès à la culture

L'accès aux lieux culturels est devenu une habitude dans de nombreux lieux :

- À Sartrouville, aux Mureaux, à Mantes ou à Trappes, à Elancourt une sortie culturelle est proposée à chaque semaine d'accueil de vacances (France Miniature, Planétarium, Bibliothèque, ...).
- À Saint-Germain-en-Laye, le séjour estival s'est conclu sur un spectacle préparé par les enfants.
- À Sartrouville pendant le séjour d'été les enfants ont pu bénéficier d'un projet photo animé par un photographe professionnel.
- À Elancourt et aux Mureaux durant l'été ou pendant les journées de patronage un temps de lecture a été mis en place.
- À Trappes, tout au long de l'année scolaire, les collégiens et primaires ont participé aux ateliers "Découverte de la musique" en partenariat avec le conservatoire et l'orchestre Silmaril. Cela a donné lieu à un concert en fin d'année.
- À Trappes toujours, les enfants ont eu la chance d'assister à un match de basket lors des Jeux paralympiques de Paris.
- À Versailles (Saint Symphorien), un spectacle termine chaque patronage. Ils construisent l'ensemble du spectacle en découvrant des techniques pointues : vitrail, couture...

3. Être en permanence « en sortie »

a. En établissant des partenariats

De nouveaux partenariats ont été établis par le biais des colos apprenantes par exemple, ce qui nous a permis d'accueillir assez largement (sans que les tarifs ne constituent un frein aux inscriptions) aux Mureaux, à Sartrouville et dans le cadre de l'association « Rêve-toi et marche ».

b. En ouvrant nos accueils largement

L'accueil inconditionnel fait partie de notre identité mais doit toujours être questionné et renforcé. Il est évidemment facilité par le bénévolat des animateurs qui nous permet de proposer des séjours à des tarifs accessibles, mais il est aussi le fruit de travail et d'efforts des associations adhérentes :

- l'association Rêve-toi et marche a mené un partenariat avec un CCAS³,
- à Saint-Symphorien, le porte à porte hebdomadaire permet d'être ouverts très largement, par ailleurs la création d'une aide aux devoirs (d'abord 2 fois par semaine puis à la rentrée 2024 4 fois par semaine) a permis d'aller chercher les enfants de l'école publique du quartier,
- des réfugiés ou demandeurs d'asile sont accueillis dans différentes associations.

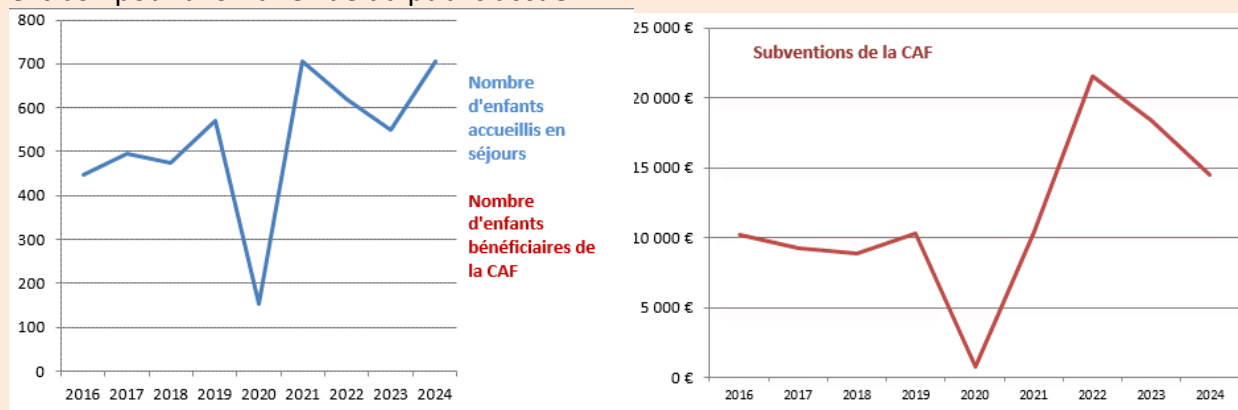
Partenariat VACAF

La FACEL a renouvelée pour 2 ans son agrément CAF pour le dispositif VACAF-aide aux vacances des enfants (AVE). L'aide octroyée se fait en fonction des revenus des familles éligibles.

Ce partenariat a permis d'obtenir une aide pour les séjours atteignant, en 2024, 14 490€ qui ont été versés par la CAF, contre 18 370€ en 2023 et 21 580€ en 2022. Cette baisse très importante en terme financier ne correspond pas à un accueil moins grand de public fragile. En effet, 2 éléments sont à prendre en compte :

- Le nombre d'enfants accueillis et bénéficiaires de la CAF n'a pas autant diminué en proportion : 65 enfants en 2024 contre 71 en 2023
- Surtout, cette année 3 associations ont pu bénéficier des aides « colo apprenante » qui ne se cumulent pas avec l'aide de la CAF, aussi les Mureaux, Sartrouville et les colos de « Rêve-toi et marche » ont obtenu des subventions allant de 10 000€ à 20 000€. Cette aide est octroyée aux familles ayant un QF inférieur à 1500.

L'aide VACAF est donc désormais du fait de cette subvention colo apprenante un critère moins fiable et exclusif pour avoir une vue du public accueilli.



³ Centre Communal d'Action Sociale

2.

Orientation 2

Créer et faire vivre dans la joie des équipes d'animateurs bénévoles

« La FACEL promeut ce projet éducatif auprès des associations⁴ »

« [...] Aider les associations à former leur équipe d'animation et de direction :

- a. en assurant une formation de base des animateurs pour garantir un encadrement de qualité et leur permettre ainsi de progresser eux-mêmes dans leur engagement,
- b. en mettant en place une formation pédagogique régulière et spécifique des animateurs, [...] »

La formation est un point central de nos actions et permet de diffuser et de faire vivre notre projet éducatif.

1. Créer des équipes de jeunes animateurs bénévoles

La formation des animateurs

La formation des animateurs est une pierre angulaire du déploiement de nos projets éducatifs. Les associations se sont emparées de cette question et les jeunes sont de plus en plus accompagnés dans ce sens. Très tôt des formations leur sont proposés sous forme dans de nombreux endroits (Trappes, les Mureaux, Elancourt, Conflans) de WE pour découvrir ou approfondir cette fonction d'éducateur ou d'animateur. L'école des animateurs à Conflans par exemple est un gros travail de mise en lumière des talents de chacun et de prise de hauteur sur l'animation et le sens de ce qui est fait, elle permet également d'avoir désormais un beau vivier de jeunes qui s'engagent.

Le BAFA

Dans cette formation le BAFA tient une place essentielle. Il permet aux stagiaires d'acquérir les compétences exigées par le SDJES⁵ pour encadrer des jeunes et répondre aux fonctions d'animateur, il leur permet aussi de donner de la profondeur à leurs actions en les mettant au service de l'éducation et du développement global des enfants et adolescents que nous accueillons. Elle permet aux associations de respecter les quotas d'encadrement prévus par la loi (50% d'animateurs minimum devant être titulaires du BAFA et 30% être stagiaires) et d'approfondir une discussion avec les animateurs sur le sens des actions et le projet éducatif et pédagogique que l'on veut mettre en place.

Le BAFA de la FACEL fait en partenariat avec l'AFOCAL, organisme de formation agréé permet également une rencontre entre les associations membres diverses par leur lieu, leur public et leur histoire.

En 2024, faute de directeur de session, la session générale de la Toussaint n'a pas pu avoir lieu, mais une session générale a eu lieu février et une session d'approfondissement a eu lieu à la Toussaint regroupant 34 stagiaires en tout.

a) Session générale

-Une session de formation générale s'est tenue aux Mureaux, en externat, durant les vacances de février. Elle a regroupé 20 stagiaires (12 jeunes femmes et 8 jeunes hommes) et 2 formatrices. Cette formation a été faite sur le thème du petit prince, ce qui leur a permis de décliner chaque jour un imaginaire différent en visitant

⁴ Projet éducatif de la FACEL Yvelines, p. 3

⁵ Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports

une nouvelle planète. L'accent a par ailleurs été mis sur l'expérimentation de nouvelles techniques de travaux manuels.

b) Session d'approfondissement

Cette session s'est tenue en pension complète, à Maule, durant les vacances de la Toussaint et avait pour thème « Créer et vivre un imaginaire ». Elle a regroupé 12 jeunes de la FACEL Yvelines (6 jeunes femmes et 6 jeunes hommes) et 6 autres venant de l'extérieur (6 jeunes femmes et 6 jeunes hommes). Étant donné les dates, ils sont parfois amenés à faire un approfondissement sur des sessions qui ne sont pas vécues en partenariat avec la FACEL Yvelines.

2. Développer des activités à destination des adolescents

Passer le flambeau et se mettre à son tour au service des plus petits est un point fondamental d'un patronage et de nos associations.

Evidemment, cela nous permet (souvent à contre-courant de l'animation faite par les mairies ou organismes de colos...) d'enrichir nos équipes de bénévoles, ce qui contribue à pouvoir proposer des séjours à des tarifs permettant l'accueil de tous, mais surtout cette responsabilisation progressive dès l'accueil et par palier est une marque forte de notre anthropologie. « *Nous ne saurions nous contenter d'un monde où l'être humain serait réduit à une fonction de consommation et de satisfaction immédiate de ses besoins matériels.* »⁶ affirme notre projet éducatif dès son préambule, la responsabilisation d'acteurs et de citoyens est donc un incontournable de nos lieux d'accueils.

« *Notre pédagogie favorisera une prise de responsabilité progressive et à la mesure de chacun, qui fait grandir la confiance en soi, permet à l'enfant d'exercer sa liberté et de découvrir la joie du don, par exemple en devenant lui-même animateur.* »⁷

Ex : le patronage Notre Dame de l'Espérance à Elancourt dont le projet éducatif et les pratiques sont admirables sur le sujet. Ils ont une fusée de responsabilisation avec différents étages (les pilotes...). Leur objectif est d'« accompagner la croissance des enfants et des jeunes sur plusieurs années en visant leur responsabilisation progressive, et veiller à former ou à accompagner les formations des jeunes en vue de leur investissement auprès des enfants. »

Pour les adolescents, de nombreuses activités sont désormais créées :

- Certaines ont perduré en 2024
 - o plusieurs camps ski (280 jeunes y ont participé en 2024)
 - o l'Échappée Belle qui a accueilli le nombre record de 143 jeunes pour cette nouvelle édition de séjour itinérant en VTT à travers les Yvelines où les lycéens contribuent à encadrer les collégiens
 - o des séjours ados aux Mureaux, à Mantes, à Trappes...
- D'autres ont été créées : un foyer aux Mureaux qui accueille de nombreux lycéens le vendredi par exemple ou des journées orientation à Trappes avec une journée spécifique pour les jeunes de Terminale Parcoursup...)
- Et enfin la culture des patronages et des œuvres chrétiennes de jeunesse permet d'intégrer aux activités quotidiennes des adolescents à qui est donnée un rôle particulier (à Elancourt des enfants et adolescents contribuent à la réflexion lors des instances associatives)

3. Faire vivre dans la joie ces équipes

Le WE animateurs a pu se tenir en mars 2024. Il a directement suivi les Olympiades qui ont été un premier lieu de rencontres et de joie. Il s'est tenu à Jambville et a regroupé une trentaine de jeunes, qui pour beaucoup avaient vécu ensemble la formation générale BAFA et étaient heureux de se retrouver.

⁶ Projet éducatif de la FACEL Yvelines, p.1

⁷ Projet éducatif de la FACEL Yvelines, p.2

3.

Orientation 3

Encourager les actions tournées vers les familles et la question de la parentalité

« Partenaires des parents, premiers éducateurs des enfants, nous renforçons le lien éducatif avec eux. »⁸

Après le travail fait autour de la pédagogie de Don Bosco et le caractère familial voulu de nos accueils, c'est une notion que se sont appropriée les associations adhérentes.

Nos associations de proximité et à taille humaine soignent l'accueil des parents à des moments clefs comme lors des inscriptions ou départ en séjour. L'adhésion des familles au projet et la contribution à celui-ci sont des éléments importants pour chacune de nos structures adhérentes.

Les retours des familles et l'engagement de nombreux parents (au sein des instances dirigeantes comme c'est le cas à Sartrouville, à Elancourt...) est une source de joie nous conforte dans la nécessité d'être co éducateurs.

Ce point a été vécu en suivant différentes formes :

- À Versailles (Saint Symphorien), les parents s'engagent à venir animer un temps lors de l'inscription de leurs enfants ;
- Toujours à Saint-Symphorien du porte-à-porte est réalisé de manière hebdomadaire permettant de rencontrer les familles chez elles ;
- Des mères d'enfants et d'animatrices cuisinent bénévolement sur le camp des Mureaux, cette habitude prise désormais depuis 2 ans instaure un climat particulièrement familial et un goût accru des enfants pour les temps de repas ;
- Des parents se forment à la pédagogie du patronage pour rejoindre les instances dirigeantes...

Finalement si la crise sanitaire puis économique et le contexte Vigipirate nous ont poussés à mettre différemment en œuvre cet axe (abandon des conférences sur la parentalité au Club Saint-Quentin par exemple), elle a dans le même temps permis de nous montrer comme une évidence que celui-ci, au cœur de nos orientations, est de façon naturelle au cœur de nos actions du fait de la vision globale que nous portons sur l'enfant et de l'unité de celui-ci que les parents ressentent et choisissent.



⁸ Projet éducatif de la FACEL Yvelines, p.2

4.

Orientation 4

Soutenir les dirigeants associatifs

Nos actions ne peuvent exister que grâce à l'investissement de chacun à son niveau : les familles, les animateurs qui se mettent au service des plus jeunes, le directeur, les prêtres accompagnateurs et les dirigeants associatifs. Ces derniers qui doivent s'assurer de la bonne gestion associative et de l'exercice de l'objet associatif (pour nos associations la mise en œuvre de leur projet éducatif) ont une place très importante, c'est pourquoi leur accompagnement est fondamental tant pour une gestion saine que pour des actions éducatives de qualité.

Former les dirigeants associatifs

La formation de début de mission a eu lieu fin 2024 en visioconférence. Deux présidents de nos associations ont ainsi été sensibilisés au droit de l'accueil collectif de mineurs et au droit associatif. Cette formation avait lieu en commun avec les AEP⁹.

Lors de la réunion des responsables un temps de formation a eu lieu sur la recherche de subventions et les différents bailleurs de fonds privés ou publics. Des recherches sur une possibilité de travailler avec une fondation ou d'en créer une ont été initiées même si elles n'ont pas pour l'heure eu de résultats probants.

Mettre en place des procédures

Un travail autour des outils a été effectué notamment sur les questions liées à la protection des mineurs.

Une mutualisation des outils déjà existants sur le sujet, un travail commun avec les autres FACEL autour du diagnostic des risques, et surtout un travail de relecture des documents structurels dont nous disposons sous cet angle-là. Plus que jamais la nécessité de promouvoir un trépied (Président, Directeur, Prêtre accompagnateur) qui avait fait l'objet d'une orientation de notre dernier rapport nous apparaît fondamental pour éviter des situations où tous les pouvoirs et fonctions sont détenus par un seul.

Les outils, s'ils sont déployés sans accompagnements individuels, semblent peu utilisés. Si bien que cette année encore une grande partie de la mission de la FACEL Yvelines a été d'aller faire des visites, rencontrer les dirigeants associatifs, directeurs, animateurs, prêtres pour comprendre ce qu'ils vivent, leurs joies, leurs difficultés... et être au plus près de leurs réalités. Par ailleurs, les outils déployés par des partenaires (par exemple : Esprit de Patronage) sont de plus en plus utilisés et diffusés.

L'activité de veille juridique constitue toujours une mission importante de la secrétaire générale qui a également eu à intervenir sur des situations durant des séjours. Cette dernière désormais formée à la laïcité mais aussi membre de la commission de protection des mineurs est donc en lien avec la CRIP mais aussi avec des acteurs publics (CAF...).

⁹ Aumônerie de l'Enseignement Public

5.

Orientation 5

Travailler la dimension départementale tout en valorisant les spécificités locales

« La FACEL mutualise les ressources humaines et matérielles ¹⁰ »

« [...] proposant une fraternité entre les associations ¹¹ »

En 2024 pour la première fois, nous avons vécu des olympiades inter FACEL. Nous avons pu vivre un grand rassemblement d'enfants venus de différentes associations adhérentes aux FACEL Paris, Val d'Oise, Hauts-de-Seine et Yvelines. Ce sont 500 enfants et environ 120 jeunes ou animateurs qui se sont réunis à Jambville dans le cadre de cette année Olympiques. Les enfants ont donc pu se rendre compte que leurs accueils ou patronages sont le membre d'un corps plus grand.

1. Travailler la dimension départementale

a. Au près des animateurs

Le BAFA permet d'initier la rencontre des animateurs de différentes associations. Ils ont toujours plaisir à découvrir d'autres façons de faire et d'autres lieux d'accueil, c'est donc plus facile après cette formation d'initier des rencontres dont ils sont eux-mêmes demandeurs et acteurs. Ainsi les Olympiades puis le WE animateurs qui s'est tenu en 2024 à Jambville et a regroupé une trentaine d'animateurs ont été des lieux de retrouvailles et leur a permis de continuer à réfléchir ensemble aux points communs des projets éducatifs portés par nos associations adhérentes. Toutefois, le nombre des associations qui ont fait de ces RDV des points importants de leur planning d'année n'augmente pas et il nous faut réfléchir à des façons de toucher chacune de nos associations plus efficacement.

b. Au près des responsables associatifs

Les AG et rencontres des responsables mettent en lumière l'intérêt pour chacun de se rencontrer. Des ponts sont faits entre associations pour leur permettre de bénéficier des expériences diverses de chacune.

2. Valoriser les spécificités locales

Nos associations adhérentes sont de mieux en mieux implantées localement et dans les paysages locaux qui sont les leurs. Les élus locaux ou représentants de l'Etat les soutiennent et de nombreux partenariats naissent.



¹⁰ Projet éducatif de la FACEL Yvelines, p.3

¹¹ Projet éducatif de la FACEL Yvelines, p.2

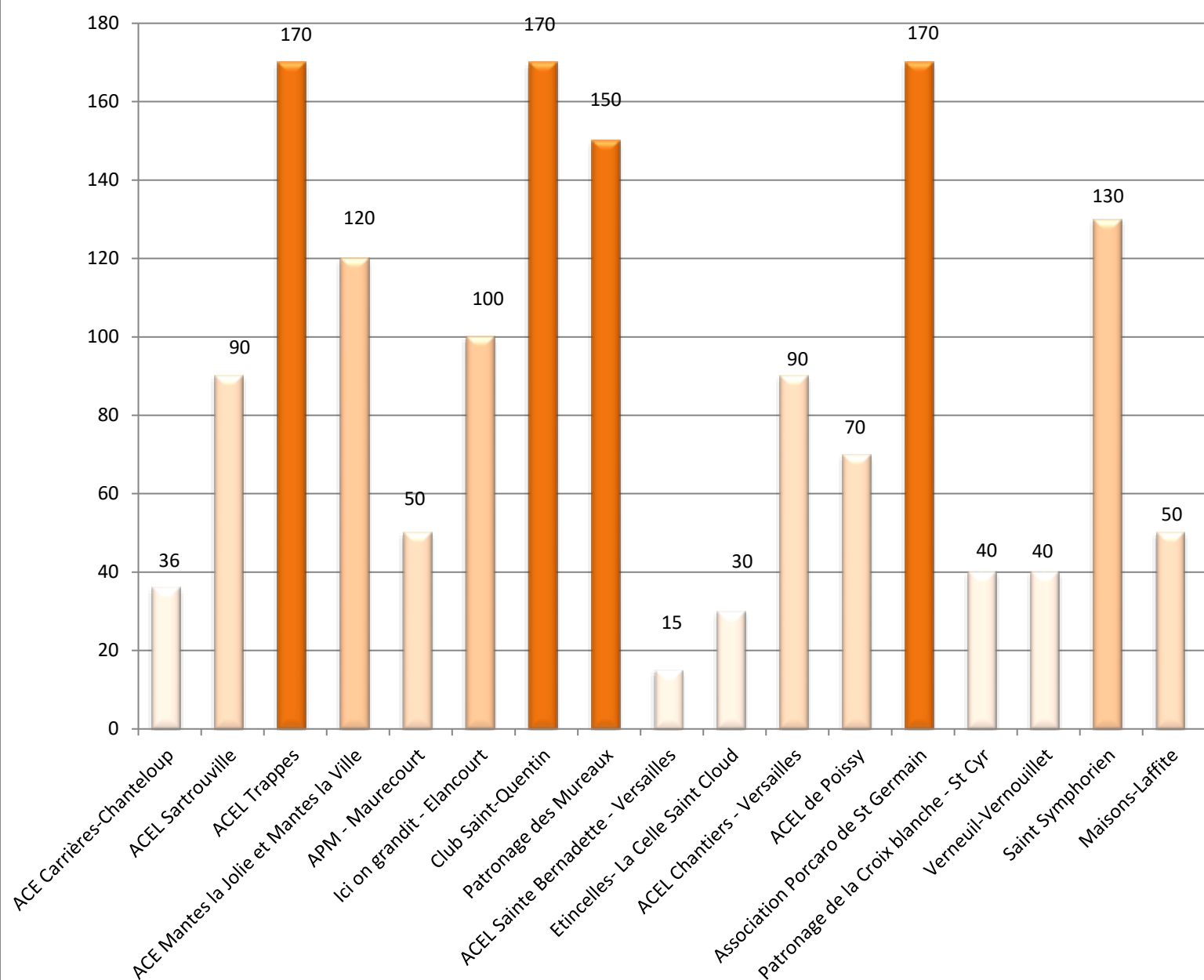
L'année 2024 a été une année fortement marquée par un regain d'intérêt pour les patronages et leurs pédagogies. Après avoir travaillé la figure de Don Bosco en 2022 puis celle des pères fondateurs des patronages français en 2023, l'héritage est plus porté et connu. Il nous faut remercier pour cela l'ensemble des familles qui confient leurs enfants, des animateurs, directeurs, prêtres accompagnateurs et dirigeants associatifs qui œuvrent dans ce sens.

Marc Dagallier
Président

A handwritten signature in purple ink, reading 'M. Dagallier', with a long horizontal stroke extending to the left.

ANNEXES

Bénéficiaires 2024



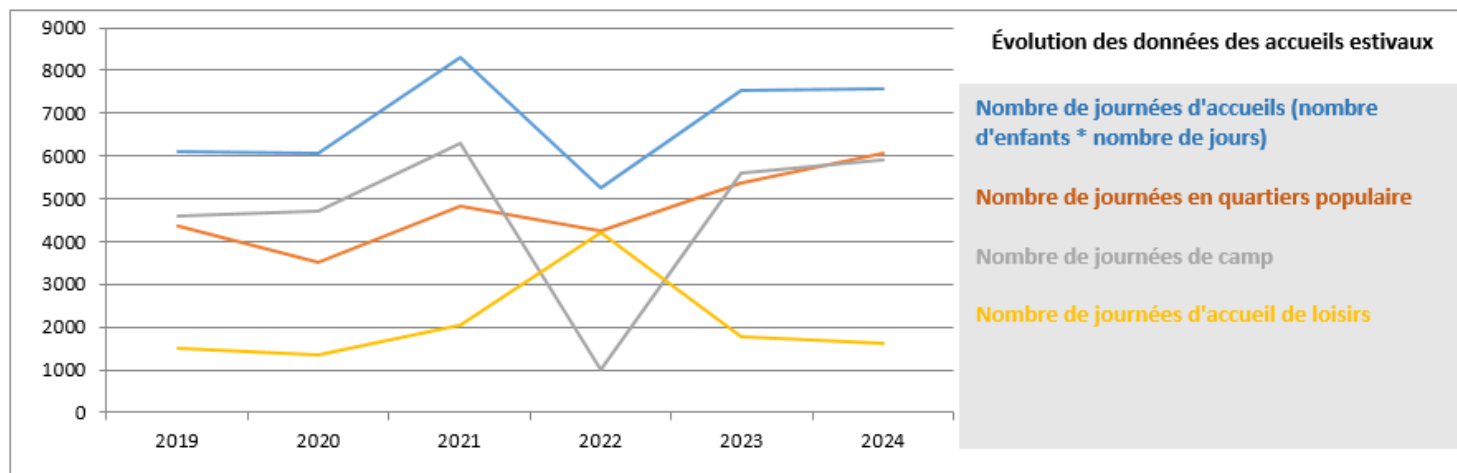
LIEUX D'IMPLANTATION 2024



DONNÉES ÉTÉ 2024

Année	Total quartiers populaires	Total camps	Total accueils de loisirs	Total
2017	4350	4613	1503	6116
2018	3532	4717	1358	6075
2019	4833	6282	2038	8320
2020	4257	1020	4221	5241
2021	5369	5613	1759	7522
2022	6074	5916	1639	7555
2023	3716	5525	1115	6640
2024	8807	7982	825	8807

Les chiffres sont en nombre de journées c'est-à-dire en nombre d'enfants accueillis * nombre de jours



En été 2024, le nombre de journées en accueils sans hébergement a continué à diminuer et dans le même temps le nombre de journées en camp a augmenté. Il est notable également que malgré cette diminution de nombre de journées d'accueils de loisirs en été le nombre global sur toute l'année 2024 est en nette augmentation (des patronages ayant ouvert de façon hebdomadaire dans certains lieux et le nombre d'enfants accueillis ayant augmenté dans d'autres).